

CONFIGNON ET L'AIRE ? UNE HISTOIRE D'AMOUR

L'eau, vitale et nourricière ; l'eau, violente et destructrice ; l'eau rédemptrice ; l'eau source de création...

Confignon et l'Aire : une succession d'apprivoisements, de combats et de trêves.

Aire : du celte « ar », « al » signifiant « eau courante »¹

L'Aire jaillit au pied du Salève, en Haute-Savoie voisine. Il n'y a pas si longtemps, après avoir traversé Saint-Julien-en-Genevois, elle serpentait en méandres à travers Perly-Certoux, Lully, Confignon, Onex et Lancy dans une plaine alors historiquement dévolue à l'agriculture ; elle devient souterraine en arrivant aux portes de la ville et va se jeter dans l'Arve à la hauteur du Pont de Saint-Georges.

« Pour apprivoiser ses caprices, les hommes ont constamment construit des digues et utilisé des planches pour franchir à pied sec son cours irrégulier. Suivant les saisons, l'Aire et appelée torrent et ce nom est celui qui fut adopté par les géographes pour la qualifier. »²

1857 : Construction du Pont de Mourlay :

En 1857, les habitants de Confignon adressent une pétition au président de la Chambre des Travaux publics du canton de Genève. Ils demandent qu'on construise sur l'Aire un pont suffisamment solide pour qu'ils puissent « accéder en tout temps à leurs propriétés et se rendre aux exercices du camp du Plan des Ouattes »³

« On ne disposait jusqu'alors pour passer les récoltes que d'une « planche » simple passerelle de bois à même les bords de la rivière et souvent emportée par les eaux (...) On imagine la joie des Confignonnais lorsque le pont de Mourlay fut achevé. Ce n'était plus un pauvre pont de bois, mais un beau pont en pierre de roche, solide et à la construction duquel les habitants avaient collaboré par des journées de travail. »⁴

L'inauguration du pont, solidement campé sur deux arches en pierre de Meillerie, fait l'objet d'une grande fête, avec cortège et banquet, à laquelle Confignon invite le Conseil d'État. Un bal et un feu d'artifice terminent les festivités !



*Campagne genevoise, pont de Mourlay, 1936
Robert A. Coppel (1906 - 1985)
Bibliothèque de Genève*

¹ Superpositions et État de Genève : « Laisser faire la rivière » ; Éditions Infolio, Genève 2021, p. 79

² BRULHART Armand : « Confignon : Origines d'un village » ; Éditions Polytones, Genève, 2001, p. 142

³ BERTHET Joseph-C. : « Confignon : Histoire du village 1851-1961 » ; Genève, 1951, pp. 174-175

⁴ BERTHET Joseph-C.: Idem

Le Pont des Marais :

Moins important, un deuxième pont est édifié en 1862. Situé sur le chemin des Marais descendant de Confignon vers Plan-les-Ouates, il porte le même nom.

A plusieurs reprises les crues de la rivière le mettent à mal et en 1900 on doit même le reconstruire.

Aujourd'hui ce ne sont pas le soubresauts de la rivière qui l'ont mis en situation délicate, mais bien plutôt les cabrioles d'une voiture qui ont emporté l'une de ses rambardes métalliques, remplacée par des blocs de béton en attendant sa réfection.



Le Pont des Marais vers 1910
Photo A. Brulhart

Une rivière essentielle

La lessive : *« C'était un événement : le premier jour on dégrossissait le linge, le deuxième on coulait ; sur les sacs de cendres de bois placés au fond du cuvier, on disposait le linge sur lequel on versait de l'eau bouillante ; cette eau, appelée « lissu », était reprise, chauffée et versée de nouveau sur le linge, et cette opération se répétait vingt fois dans la journée. Le troisième jour, les femmes lavaient le linge « au bourneau » ou à la rivière. La ménagère était fière d'étendre. »*⁵



La lessive au bord de l'Aire vers 1900
Source : BERTHET Joseph-C., 1951

Une sablière : *« Durant toute la seconde moitié du XIX^e siècle, la rivière fut exploitée par les habitants du village pour tous les travaux de construction. On y extrayait principalement le sable dont le prix fut fixé dès la première séance du Conseil municipal de 1851. »*⁶

⁵ BERTHET Joseph-C., p. 204-205

⁶ BRULHART Armand, p. 143

Transformations successives de l'Aire



Construction du canal de l'Aire en 1932
Photo Service de renaturation des cours d'eau - Genève

« La transformation de la Plaine de l'Aire est marquée dès le 19^{ème} siècle par d'importants travaux de drainages agricoles.

Afin de lutter contre les inondations, la canalisation de la rivière commencée sous l'autorité de l'ingénieur cantonal G.H. Dufour s'est poursuivie jusqu'en 1945. »⁷ (Guillaume-Henri Dufour est l'ingénieur cantonal de cette époque ; il est aussi cartographe et pourvoira la Suisse de son premier atlas cartographique complet ; il sera encore général à la

tête de l'armée suisse lors de certains conflits dont le Sonderbund et l'un des fondateurs de la Croix Rouge internationale).

« Après une forte crue en 1878, des études furent entreprises pour une canalisation de la rivière et un premier endiguement réalisé entre les villages de Certoux et Lully. Au XX^e siècle, trois kilomètres de la rivière furent corrigés en un canal rectiligne, de manière à drainer plus efficacement le bas de la vallée et faciliter l'expansion des activités agricoles. Plus tard, lors du développement dans les années 1940 d'une zone industrielle, plus d'un kilomètre du cours d'eau fut canalisé en sous-sol jusqu'à son embouchure dans l'Arve. Enfin, vers 1980, pour éviter les conséquences des crues sur des zones résidentielles implantées imprudemment à proximité du cours d'eau, une galerie de dérivation des eaux de l'Aire vers le Rhône fut construite. »⁸

Pour réaliser l'endiguement de l'Aire, l'État de Genève embauche des chômeurs, très nombreux à l'époque de la crise économique des années 1930. Armés de pelles et de pioches, ce sont eux qui construisent le canal de béton.

1940 : (...) « Le Département des Travaux Publics fait exécuter la correction de l'Aire au-dessous du Village. La rivière transformée en canal à ciel ouvert ne passant plus sous le Pont de Mourlay, celui-ci ne sert plus à rien... Une section de destruction, venue de Suisse alémanique, le fait sauter. (...)



Aménagement de l'Aire, travaux en cours, mai 1941
Archives Mémoire de Confignon

⁷ « Renaturation du cours d'eau de l'Aire à Genève » : République et Canton de GE, 2007, p. 8

⁸ Superpositions et État de Genève ; « Laisser faire la rivière » ; Éditions INFOLIO, 2021, p. 79

Avec lui disparut tout ce qui restait encore de pittoresque et de charmant en cet endroit. »⁹

« La destruction du pont de Murlaz en 1941, signait la fin de l'Aire ancienne et la naissance d'une rivière nouvelle, sous le signe puissant du béton, ponctuée par quelques chutes et par de nouveaux ponts en béton armé. »¹⁰



« Mais ces grandes fêtes que se donnait ma rivière ne plaisait pas aux hommes : ma rivière est morte, on l'a tuée. On l'a mise dans un long cercueil de béton, où je peux encore la voir : roide, les mains sur le ventre, l'œil creux, puante »¹¹

⁹ BERTHET Joseph-C., p. 180

¹⁰ BRULHART Armand, p. 143

¹¹ BLANCHET Maurice : « *Le Castor et son Royaume* » ; Ed. Delachaux et Niestlé, Lausanne, 1994, p.11

Renaturation de l'Aire

« A la fin du XXe siècle, à la suite d'un changement de la législation cantonale genevoise sur les eaux, une loi fut édictée, dans laquelle le principe de restauration des rivières fut instauré par sept articles, prévoyant notamment la création d'un fonds spécial des cours d'eau pour le financement des travaux. »¹²

Renaturation ? Revitalisation ? Réhabilitation ? Restauration ? Il s'agit tout d'abord du constat que quelque chose ne va pas dans l'écosystème considéré, altéré par les actions humaines. Mais ces termes sont ambigus, ils évoquent l'utopie. Peut-on réparer des dommages pour retrouver un état antérieur considéré comme « l'origine » ? S'agit-il de recréer la nature ? Et quelle « nature » vouloir ?

Le but énoncé de la *renaturation* est de protéger et de reconstituer le cours d'eau et son paysage, une réorganisation territoriale et paysagère, en favorisant la biodiversité de ces éléments dans la perspective du développement durable. L'État de Genève a établi un programme de renaturation des cours d'eau avec un ordre de priorités déterminé en fonction de la biodiversité potentielle des milieux concernés, et des aspects liés à l'hydrologie, notamment la protection contre les crues, un aspect qui s'avère essentiel en ce qui concerne l'Aire.

Lors du lancement du programme de renaturation des cours d'eau, en 1998, **l'Aire est**



l'une des rivières les plus dégradées du canton.

Canalisée sur près de la moitié de son

tracé genevois, elle est même enterrée sur la fin de son parcours et déconnectée biologiquement de l'Arve dans laquelle elle se jette.

Pour des raisons sanitaires, la pêche et la baignade y sont interdites depuis 1982.

Certains étés, le secteur amont du cours d'eau est complètement asséché. Une grande partie de la faune et de la flore a disparu. De plus, des enjeux liés à la gestion des crues subsistent, notamment dans le village de Lully où des insuffisances du système d'évacuation des eaux de ruissellement du coteau augmentent les risques d'inondations. Ces déficits sont d'ailleurs drastiquement mis en évidence dans la nuit du 15 novembre 2002 lorsqu'une partie des habitations de Lully est soudainement gravement inondée. (Source : GE.CH Eau – Service de Renaturation des cours eaux - Genève)

En 2000, c'est donc sur l'Aire que l'État de Genève organise le premier concours pour la *revitalisation* d'un cours d'eau auquel plusieurs groupements proposent un projet.

Le projet lauréat est celui du groupement de mandataires **Superpositions** (ADR Atelier Descombes Rampini – B+C ingénieurs (Corinne van Cauwenberghe) – Biotech Biologie appliquée (François Gerber) et Z5 ingénieurs civils (Vincent Correnti), emmené par Georges Descombes.

¹² *Superpositions* et État de Genève, p. 91

« En fait, l'idée implicite de son programme (ndlr : celui de l'État) était de restaurer l'ancien cours de l'Aire dans la forme originale de ses anciens méandres en détruisant le canal. »¹³

Le projet lauréat ne suit pourtant pas ce modèle. Convaincu que « tout projet de restauration modifie les situations trouvées et n'est jamais un retour à un soi-disant état des choses originel, historique »¹⁴, *Superpositions* propose tout d'abord « l'aménagement d'un large espace de divagation pour le cours d'eau, espace gagné sur les terres agricoles et les espaces forestiers, tout en conservant et transformant le canal rectiligne en une suite de



Renaturation de l'Aire, projet d'ensemble, étape de réalisation et mise en œuvre de la troisième étape au printemps 2012 (Service de renaturation des cours d'eau, Genève, 2011)

Jardins publics. »¹⁵ Une manière de garder la trace de ce « paysage culturel », la mémoire de l'état ancien et du travail des femmes et des hommes qui l'ont façonné, mais aussi un écosystème dans lequel l'humain a sa place.

Il propose ensuite non pas de *construire une rivière*, (une rivière ne se laisse pas *construire*, elle détermine elle-même sa route) mais de laisser à celle-ci un espace suffisant pour qu'elle puisse faire ce travail elle-même.

Toutefois, pour accélérer ce processus très coûteux en temps, Georges Descombes et son équipe parviennent à modéliser et réaliser une manière complètement nouvelle de permettre à la rivière de trouver son chemin : la creuse d'un diagramme de losanges dans l'espace de liberté qui lui est donné, losanges agissant comme *bifurcateurs* de flux et lui ouvrant des possibles pour tracer son cours.



¹³ *Superpositions* : « La rivière et son double » ; Park Books ; Zurich, 2018, p.14

¹⁴ Idem, p. 15

¹⁵ *Superpositions* et État de Genève, p. 91

Suite à cette mise en place, la rivière ne tarde pas à frayer son chemin de manière satisfaisante. Elle retrouve en quelques mois un continuum biologique de plus de deux kilomètres sur le cours duquel on constate l'apparition de milieux très divers, donc le développement d'une grande biodiversité en termes de faune et de flore.

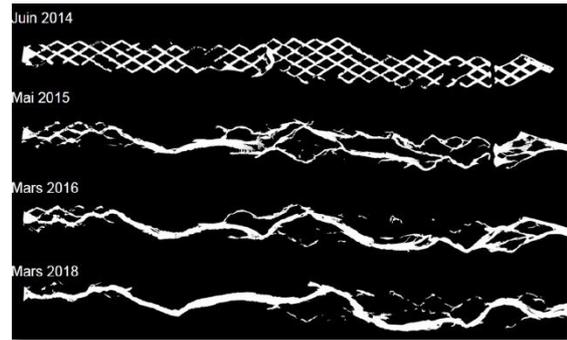


Photo Superpositions

De plus, si la mise disposition d'un nouveau lit en aval de Lully permet de sécuriser ce village contre les inondations, la construction d'une digue de plus de 250 mètres au travers de l'Aire, sous Confignon, doit permettre, lors d'une crue centennale, la retenue d'environ 250'000 m³ d'eau s'écoulant de l'amont, dans un lac temporaire, de manière à protéger d'inondations l'aval jusqu'à la Praille.

Les travaux commencés en 2002, effectués en quatre étapes, se terminent en mars 2023. Cette réalisation a été récompensée par plusieurs prix : le *prix Schulthess des jardins*, décerné par Patrimoine suisse en 2012 et le *prix du paysage du Conseil de l'Europe* en 2019.

« *L'aménagement du site, la double composante du projet – nouvel espace de liberté pour le cours d'eau et transformation de l'ancien canal en une suite d'espaces publics – a voulu faciliter les conditions de ces échanges recherchés avec les habitants, c'est le sens donné à cette appellation de l'ensemble du projet, un **jardinrivière**.* »¹⁶



¹⁶ *Superpositions*, p. 261



Association pour la protection de l'Aire et de ses affluents

En 1989, création de l'APAA (Association pour la protection de l'Aire et de ses affluents). Il s'agit d'une association transfrontalière créée dans le but de parvenir à la réhabilitation de la rivière. D'emblée, elle est soutenue par un certain nombre de personnalités et d'associations actives dans la protection de l'environnement aquatique et terrestre dans le Grand Genève.

Les démarches de l'APAA, qui allient campagnes de sensibilisation, dénonciation à partir d'études rigoureuses, actions en justice contre certaines municipalités auteures de pollutions, ont finalement contribué à obtenir de beaux résultats : arrêt des pompages sur la rivière ou ses affluents, raccordement de la STEP de Saint-Julien à celle d'Aire et finalement décision et mise en action de la renaturation de la rivière.

Associée à d'autres instances publiques (cantonales et communales) et associatives regroupées au sein de la récente *gouvernance du Vallon de l'Aire*, l'APAA, aujourd'hui dissoute faute de combattants, aura lutté jusqu'au bout pour apporter sa part à la construction de solutions visant à contrer les diverses pollutions à répétition, encore constatées actuellement, et les agissements menant à la raréfaction de l'eau, toutes pratiques qui mettent aujourd'hui encore la rivière et son biotope en danger.¹⁷

Françoise Joliat

@ copyright Mémoire de Confignon 2023

¹⁷ Pour plus de détails, on peut consulter : <https://www.asconfignon.ch/vallon-de-l-aire/renaturation-de-l-aire>